

SECTION 1 Identification

Identifiant du produit

Nom du produit	VERRE BOROSILICATE
Nom chimique	Verre, oxyde
Formule chimique	N/A
Numéro CAS	65997-17-3

Informations sur l'entreprise

Nom de la société enregistrée	Stanford Advanced Materials
Adresse	1940 East Deere Avenue, Suite 100, Santa Ana, CA 92705
Téléphone	+1 (949) 407-8904
Télécopieur	+1 (949) 812-6690
Site Web	www.samaterials.com
Envoyez un e-mail à sales@samaterials.com	

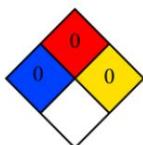
Numéro de téléphone d'urgence

Association / Organisation	SAM
Numéro de téléphone d'urgence	: +1 (949) 407-8904

SECTION 2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

NFPA 704 Diamant



Remarque : Les numéros de catégorie de danger figurant dans la classification SGH de la section 2 de cette FDS ne doivent PAS être utilisés pour remplir le losange NFPA 704. Bleu = Santé, Rouge = Incendie, Jaune = Réactivité, Blanc = Spécial (oxydant ou substances réactives à l'eau)

Classification	N/A
----------------	-----

Éléments d'étiquette

Pictogramme(s) de danger	N/A
Mot d'avertissement	N/A

Mention(s) de danger

Non applicable

VERRE BOROSILICATE

Danger(s) non classé(s) ailleurs

Non applicable

Conseils de prudence Prévention

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/une protection des yeux/du visage.

Conseil(s) de prudence Réponse

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

Conseils de prudence Stockage

Non applicable

Conseils de prudence Élimination

P501 Éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte de déchets dangereux ou spéciaux agréé, conformément à la réglementation locale.

SECTION 3 Composition / Informations sur les ingrédients

Substances

Numéro CAS	%[poids]	Nom
65997-17-3	>98	Verre, oxyde
7631-86-9	<82	Dioxyde de silicium
1303-86-2	<15	Oxyde de bore
12136-45-7	<10	Oxyde de potassium
1313-59-3	<10	Oxyde de sodium
1344-28-1	<5	Oxyde d'aluminium

SECTION 4 Premiers secours

Description des mesures de premiers secours

Contact avec les yeux	Si ce produit entre en contact avec les yeux : Laver immédiatement à l'eau courante fraîche. Assurer une irrigation complète de l'œil en gardant les paupières écartées et éloignées de l'œil et en déplaçant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Consultez un médecin sans délai ; si la douleur persiste ou réapparaît, consultez un médecin.
Contact avec la peau	Rincer la peau à l'eau courante (et au savon si disponible). Consulter un médecin en cas d'irritation.
Inhalation	En cas d'inhalation de fumées ou de produits de combustion, éloigner la personne de la zone contaminée. Allongez le patient. Maintenez-le au chaud et reposé.
Ingestion	Donner immédiatement un verre d'eau. Les premiers soins ne sont généralement pas nécessaires. En cas de doute, contactez un centre antipoison ou un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir la section 11

VERRE BOROSILICATE

Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

Traiter de manière symptomatique.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Il n'y a aucune restriction quant au type d'extincteur qui peut être utilisé. Utiliser un moyen d'extinction adapté à la zone environnante.

Dangers particuliers résultant du substrat ou du mélange

Incompatibilité au feu Aucune connue.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers Lutte contre

l'incendie	Alerter les pompiers et leur indiquer l'emplacement et la nature du danger. Porter un appareil respiratoire et des gants de protection en cas d'incendie. Empêcher, par tous les moyens disponibles, le déversement de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Refroidir les récipients exposés au feu avec de l'eau pulvérisée à partir d'un endroit protégé.
Risque d'incendie / d'explosion	Incombustible. Non considéré comme présentant un risque d'incendie important, cependant les conteneurs peuvent brûler.

SECTION 6 Mesures en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir la section 8

Précautions environnementales

Voir la section 12

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Déversements mineurs	Évitez de respirer les poussières et tout contact avec la peau et les yeux Porter des vêtements de protection, des gants, des lunettes de sécurité et un respirateur anti-poussière. Utiliser des procédures de nettoyage à sec et éviter de générer de la poussière. Aspirer ou balayer. REMARQUE : L'aspirateur doit être équipé d'un microfiltre d'échappement (type HEPA) (envisager des machines antidéflagrantes conçues pour être mises à la terre pendant le stockage et l'utilisation). Humidifier avec de l'eau pour éviter la formation de poussière avant de balayer. Placer dans des conteneurs appropriés pour l'élimination.
Déversements importants	Contrôler le contact personnel en portant des vêtements de protection. Empêcher, par tous les moyens disponibles, le déversement de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Récupérer le produit dans la mesure du possible. SI SEC : Utiliser des procédures de nettoyage à sec et éviter de générer de la poussière. Recueillir les résidus et les placer dans des sacs en plastique scellés ou d'autres contenants pour élimination. SI HUMIDE : Passer l'aspirateur ou la pelle et les placer dans des contenants étiquetés pour élimination. TOUJOURS : Laver la zone à grande eau et éviter le ruissellement dans les égouts.

Les conseils sur l'équipement de protection individuelle sont contenus dans la section 8 de la FDS.

SECTION 7 Manipulation et stockage

Précautions pour une manipulation sans danger

Manipulation sécuritaire	Éviter tout contact personnel, y compris l'inhalation. Porter des vêtements de protection en cas de risque d'exposition.
--------------------------	--

VERRE BOROSILICATE

Lors de la manipulation, NE PAS manger, boire ou fumer.
Toujours se laver les mains avec de l'eau et du savon après manipulation.
Manipuler avec précaution, le produit est fragile.

Conditions de stockage sûr, y compris les incompatibilités

Récipient approprié	Le produit est fragile, stockez-le dans un environnement sûr pour éviter la casse.
Incompatibilité de stockage	Les borosilicates sont très peu réactifs. Cependant, le verre peut réagir avec l'hydrure de sodium lors du stockage. chauffage pour produire du borohydrure de sodium, un agent réducteur courant en laboratoire.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition / Protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle (LEP)

DONNÉES SUR LES INGRÉDIENTS

Pas disponible

Limites d'urgence

Ingrédient	Nom du matériau	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
Verre, oxyde	Fibre de verre; (Fibre de verre; Fritte de verre, Fibres vitreuses synthétiques)	15 mg/m ³	170 mg/m ³	990 mg/m ³

Ingrédient	IDLH d'origine	IDLH révisé
Graphite	Pas disponible	Pas disponible

Contrôles d'exposition

Contrôles d'ingénierie	Sans objet.
Protection des yeux et du visage	Lunettes de sécurité avec protections latérales. Unité de lavage des yeux.
Protection de la peau et du corps	Aucun équipement spécial n'est nécessaire lors de la manipulation de petites quantités. Vêtements de protection Crème barrière.
Protection des mains	L'hygiène personnelle est un élément clé pour un soin efficace des mains. Les gants ne doivent être portés que sur des mains propres. Après utilisation des gants, les mains doivent être soigneusement lavées et séchées. L'application d'une crème hydratante non parfumée est recommandée. L'adéquation et la durabilité du type de gant dépendent de l'usage. Les facteurs importants dans le choix des gants incluent la fréquence et la durée du contact, ainsi que la résistance chimique du gant, matériau, épaisseur du gant et dextérité. L'expérience montre que les polymères suivants conviennent comme matériaux de gants pour la protection contre les solides secs non dissous, lorsque les particules abrasives ne sont pas présentes : polychloroprène, caoutchouc nitrile, caoutchouc butyle, caoutchouc fluoré et chlorure de polyvinyle. Les gants doivent être examinés en permanence pour détecter toute trace d'usure et/ou de dégradation.
Protection respiratoire	Particules – P1 (AS/NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:001, ANSI Z88 ou équivalent national)

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Aspect Solide,	transparent, clair.
État physique	Solide divisé
Odeur	Inodore

VERRE BOROSILICATE

Point de fusion / congélation Point (°C)	730 environ
Solubilité dans l'eau	Immiscible
Densité relative (eau = 1)	2,6 environ

SECTION 10 Stabilité et réactivité

Réactivité	Voir section 7
Stabilité chimique	Instable en présence de matériaux incompatibles. Le produit est considéré comme stable. Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.
Possibilité de danger	Voir la section 7
Réactions	
Conditions à éviter	Voir section 7
Matériaux incompatibles	Voir section 7
Décomposition dangereuse	Incombustible
Produits	Non considéré comme présentant un risque d'incendie important

SECTION 11 Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Inhalé	L'inhalation de poussières générées par le matériau lors du broyage ou d'autres traitements peut être nocive pour la santé. Ce matériau peut provoquer une irritation respiratoire chez certaines personnes. La réaction de l'organisme à cette irritation peut aggraver les lésions pulmonaires.
Ingestion	Le produit n'a PAS été classé comme « nocif par ingestion » par les directives CE ou d'autres systèmes de classification. Ceci est dû à l'absence de preuves corroborantes chez l'animal ou l'humain.
Contact avec la peau	Le matériau peut provoquer une inflammation de la peau au contact chez certaines personnes. Le matériau peut accentuer toute condition de dermatite préexistante.
Yeux	Ce produit peut provoquer une irritation et des lésions oculaires chez certaines personnes.
Chronique	Une exposition à long terme à des concentrations élevées de poussière peut entraîner des modifications de la fonction pulmonaire, c'est-à-dire une pneumoconiose, causée par des particules de moins de 0,5 micron pénétrant et restant dans les poumons.

Verre, oxyde Toxicité – Orale (Rat) DL50 ; > 2 000 mg/kg[1]

Irritation – Non disponible

[1] Valeur obtenue à partir des substances enregistrées auprès de l'ECHA en Europe – Toxicité aiguë

Toxicité aiguë X		Cancérogénicité X	
Irritation/Corrosion cutanée X		Reproductivité X	
Œil sérieux Dommages/irritations	X	STOT – Exposition unique X	
Respiratoire ou cutané Sensibilisation	X	STOT – Exposition répétée X	
Mutagénicité X		Risque d'aspiration X	

Légende : X – Données non disponibles ou ne répondant pas aux critères de classification

√ - Données disponibles pour effectuer la classification.

SECTION 12 Informations écologiques

Toxicité

Point final	Durée du test (h)	Espèces	Valeur
-------------	-------------------	---------	--------

VERRE BOROSILICATE

CL50	96	Poisson	>1000 mg/L
CE50	96	Algues ou autres plantes aquatiques	2,655 mg/L
EC10	48	Algues ou autres plantes aquatiques	0,0045 mg/L
NOEC	264	Algues ou autres plantes aquatiques	0,0091 mg/L

Valeurs obtenues à partir des substances enregistrées auprès de l'ECHA en Europe - Informations écotoxicologiques - Toxicité aquatique

NE PAS rejeter dans les égouts ou les cours d'eau

Persistance et dégradabilité – Aucune donnée disponible

Potentiel de bioaccumulation – Aucune donnée disponible

Mobilité dans le sol – Aucune donnée disponible

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Produit / Emballage	Recyclez autant que possible.
Élimination	L'élimination des déchets doit être effectuée conformément aux lois fédérales, étatiques et locales en vigueur. réglementations environnementales.

SECTION 14 Informations relatives au transport

Étiquettes requises

Polluant marin NO	
-------------------	--

Transport terrestre (ADG) : NON RÉGLEMENTÉ POUR LE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport aérien (OACI-IATA / DGR) : NON RÉGLEMENTÉ POUR LE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport maritime (code IMDG / GGVSee) : NON RÉGLEMENTÉ POUR LE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Non applicable

Transport en vrac conformément à l'annexe V de MARPOL et au code IMSBC

Nom du produit	Groupe
Verre, oxyde	Pas disponible

Transport en vrac conformément au Code ICG

Nom du produit	Type de navire
Verre, oxyde	Pas disponible

SECTION 15 Informations réglementaires

Réglementations/législations relatives à la sécurité, à la santé et à l'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Le graphite figure sur les listes réglementaires suivantes

Limites d'exposition temporaires d'urgence (TEEL) du Département de l'Énergie des États-Unis

Loi américaine sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) – Inventaire des substances chimiques

Inventaire des substances chimiques du TSCA des États-Unis – Liste provisoire des substances actives

Règlements fédéraux

Loi de 1986 portant modification et réautorisation du Superfund (SARA)

Catégories de dangers des sections 311/312

VERRE BOROSILICATE

Inflammable (gaz, aérosols, liquides ou solides)	Non
Gaz sous pression	Non
Explosif	Non
Auto-échauffant	Non
Pyrophorique (liquide ou solide)	Non
Gaz pyrophorique	Non
Corrosif pour le métal	Non
Comburant (liquide, solide ou gazeux)	Non
peroxyde organique	Non
Auto-réactif	Non
Au contact de l'eau, il émet un gaz inflammable	Non
Poussière combustible	Non
Cancérogénicité	Non
Toxicité aiguë (toute voie d'exposition)	Non
Toxicité pour la reproduction	Non
Corrosion ou irritation cutanée	Non
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non
Lésions oculaires graves ou irritation oculaire	Non
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique ou répétée)	Non
Risque d'aspiration	Non
Mutagénicité des cellules germinales	Non
Asphyxiant simple	Non
Dangers non classés ailleurs	Non

Substances dangereuses et quantités déclarables CERCLA de l'EPA des États-Unis (40 CFR 302.4)

Aucun signalé

Règlements de l'État

Proposition 65 de la Californie aux États-Unis

Aucun signalé

État de l'inventaire national

Inventaire national	Statut
Australie – AIIIC / Australie Utilisation non industrielle	Oui
Canada – DSL	Oui
Canada – NDSL	Non (verre, oxyde)
Chine – IECSC	Oui
Europe – EINEC / ELINCS / PNL	Oui
Japon – ENCS	Non (verre, oxyde)
Corée – KECI	Oui
Nouvelle-Zélande – NZIoC	Oui
Philippines – PICCS	Oui
États-Unis – TSCA	Oui
Taiwan – TCSI	Oui
Mexique – INSQ	Oui
Vietnam – NCI	Oui
Russie – ARIPS	Oui

VERRE BOROSILICATE

Légende:

Oui = Tous les ingrédients déclarés CAS sont dans l'inventaire

Non = Un ou plusieurs des ingrédients répertoriés dans la liste CAS ne figurent pas dans

l'inventaire et ne sont pas exemptés de l'inscription (voir les ingrédients spécifiques entre parenthèses)

SECTION 16 Autres informations

Date de révision 03/02/2021

Date initiale 24/03/2015

Les données et informations mentionnées ont été fournies par le fabricant/vendeur/fournisseur de ce produit. Alpha Resources LLC ne peut garantir l'exactitude de ces informations et ne saurait être tenue responsable des dommages qui pourraient en résulter. des informations soient erronées.